

PARIS-SACLAY

CAMPUS & PATRIMOINE

n°60
Mai
2025



Université

Retour sur les inondations
d'octobre 2024

► [pages 2 à 5](#)

Campus Vallée

Chute d'un chêne bicentenaire
Le jardin botanique

► [pages 6 à 9](#)



Evry

Deux rénovations pour l'Université
d'Évry

► [page 10](#)

Le Campus Paris-Saclay

Les projets de
l'Université en bref

► [page 11](#)

► [page 12](#)

Retour sur les inondations d'octobre 2024

En octobre dernier, huit ans après l'épisode de 2016, de fortes précipitations ont poussé l'Yvette hors de son lit. Deux ondes de crue ont inondé la vallée et le campus d'Orsay - Bures-sur-Yvette de l'Université Paris-Saclay. Nous vous proposons un retour sur cet événement, ses causes, son déroulement, les mesures qui ont été prises, et les premiers enseignements qui peuvent en être tirés.

Les crues de l'Yvette

Longue de 39 kilomètres, l'Yvette, une rivière au débit peu abondant mais irrégulier, traverse le campus vallée de l'Université Paris-Saclay sur environ 2 kilomètres, de Bures-sur-Yvette à Orsay. Dans le passé, elle a connu plusieurs crues plus ou moins importantes, notamment en 1936, 1940 et 1946. En 1978, deux vagues d'inondations successives nécessitent l'évacuation des résidences étudiantes¹. Le 31 mai 2016, une crue historique, qualifiée de centennale, inonde la vallée de l'Yvette et le campus de l'université, occasionnant pour l'établissement près de 4 millions d'euros de dégâts.

Suite à cet événement, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (Siahvy) mène des travaux d'ampleur dans la vallée de l'Yvette, et en particulier au sein du campus d'Orsay - Bures-sur-Yvette,

¹ Emilia Robin (24 décembre 2023). Y comme Yvette. La cité scientifique Orsay-Saclay. Consulté le 4 février 2025 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/vewt>

afin de contribuer à la prévention des inondations. Ces travaux ont notamment permis de diminuer l'impact des crues d'octobre 2024.

Une pluvirosité exceptionnelle

Les événements de l'automne dernier prennent racine dans la forte pluvirosité connue par la France pendant l'année 2024. Le Siahvy indique ainsi que le mois de septembre 2024 a été le plus pluvieux depuis 1986 ; la ville de Paris, elle, a enregistré sa plus forte pluvirosité connue. Lorsque la tempête Kirk passe en Essonne en octobre, faisant tomber 80 mm de pluie - soit l'équivalent d'un mois de précipitations - en 20 heures, les sols sont ainsi déjà gorgés d'eau. Les précipitations sont trop importantes pour les bassins de rétention, dont la capacité de stockage est atteinte le soir même.

Cet épisode d'inondation a été analysé par la collaboration scientifique européenne ClimaMeter, spécialiste des

événements météorologiques extrêmes et dont fait partie le CEA Paris-Saclay. Ses climatologues indiquent que les inondations d'octobre 2024 sont le fruit de phénomènes naturels - des variations de la température à la surface des océans Pacifique et Atlantique -, mais dont l'intensité est directement liée au changement climatique². L'analyse montre ainsi que ces événements sont vraisemblablement amenés à se répéter dans le futur.

Les inondations d'octobre 2024

À l'approche de la tempête Kirk et dans ce contexte de sols déjà gorgés d'eau ne permettant plus d'infiltration, le Siahvy donne rapidement l'alerte et l'Université se tient prête à réagir. Mercredi 9

² CEA Paris-Saclay (12 novembre 2024). ClimaMeter décrypte les inondations en Europe. Consulté le 6 février 2025 à l'adresse <https://www.cea.fr/paris-saclay/Pages/Actualites/Scientifique/2024/climate-meter-decrypte-inondations-octobre.aspx>



octobre dans la matinée, la menace se précise. Le Service sécurité prévention des risques (S2PR) et la Direction de l'aménagement, du patrimoine et de l'immobilier (Dapi), forts de l'expérience de l'inondation de 2016, mettent en place les premières mesures : alerte de tous les représentant·es des bâtiments identifiés comme pouvant être touchés par une crue, et mise en place de batardeaux - des barrières anti-inondation - pour certains d'entre eux. Le soir, les grilles et barrières du campus sont déverrouillées pour faciliter son évacuation de part et d'autre du cours d'eau.

Les mesures à prendre, notamment l'annulation des cours et jurys de concours ainsi que la fermeture du campus, font l'objet d'échanges constants au sein de la cellule de crise et entre de nombreux acteurs et actrices de l'université (président, cabinet de la présidence, S2PR, Dapi, DGSA, doyens des facultés concernées...), mais également avec des partenaires extérieurs (Siahvy, Crous, préfecture, rectorat, mairies, MESR...).

En début de soirée, la Maison des étudiants de l'Université Paris-

Saclay (bâtiment 399), le gymnase André Raquin (bâtiment 225), la bibliothèque universitaire (bâtiment 407), puis tous les bâtiments le long de l'Yvette doivent être évacués. Décision est prise d'annuler les cours et les jurys de concours du lendemain et de n'autoriser la présence des personnels indispensables qu'en cas de nécessité de service. L'outil informatique de publipostage n'étant pas encore accessible du fait de la cyberattaque subie par l'université en août 2024, la Direction de la marque et de la communication (Dirmarc) opère la communication via les réseaux sociaux et le site temporaire de l'université, et la Dapi via des mails groupés.

Crue du 10 octobre

Au cours de la nuit du mercredi 9 octobre au jeudi 10 octobre, trois bassins de rétention en amont du campus sont lâchés. L'Yvette sort de son lit et inonde de premières rues, parkings, sous-sols, galeries et rez-de-chaussée. Tôt le matin, un dispositif de filtration des véhicules et piétons est mis en place aux seules entrées

conservées du campus ; à ce stade, la crue s'amplifie encore et le courant de la rivière est très fort. De nombreux sous-sols, rez-de-jardin et rez-de-chaussée sont inondés (notamment bâtiments 109, 200, 210, 220, 226, conservatoire, poste de garde...). Des eaux de ruissellement causent également des inondations indirectes, et des coupures électriques, inhérentes aux inondations ou pour une mise en sécurité des installations, ont lieu. Par endroits, la crue dépasse de 50 centimètres celle de 2016, déjà qualifiée de centennale - un épisode, donc, d'une amplitude inédite.

Dans la journée, des mesures sont prises pour reloger les étudiant·es des résidences universitaires touchées, et des agents du Crous se rendent au réfectoire universitaire des Cèdres pour préparer des paniers repas.

Au soir, une décrue très lente s'amorce, mais l'importance de la crue ne permet pas une réouverture du campus avant le lundi. Le week-end est particulièrement chargé pour les équipes de l'université, qui travaillent d'arrache-



Résidence universitaire de Bures-sur-Yvette en 1978 - Photo : Orsay, d'un village d'antan... aux techniques de demain, 1986



© UPSaclay

►►► pied avec des partenaires extérieurs à la remise en état du campus (pompage de l'eau, nettoyage des locaux, organisation des interventions techniques, remise en marche de l'alimentation électrique, contrôle et sécurisation des bâtiments sinistrés...), ainsi qu'à l'organisation et à la communication sur les conditions de reprise.

Lundi 14 octobre, certaines passerelles ne sont en effet pas encore accessibles, le temps de les faire vérifier par un bureau de contrôle ; le courant très puissant de la crue aurait en effet pu endommager les piliers et tabliers et poser un risque de sécurité. Le campus peut cependant rouvrir, les personnels et étudiant·es revenir.

Crue du 18 octobre

Mercredi 16 octobre, le Siahvy donne à nouveau l'alerte, de très fortes précipitations étant

attendues pour le lendemain. Dès l'après-midi du jeudi 17 octobre, de nouvelles poches d'eau se forment, et des mesures sont prises pour sécuriser le campus et ses usager·es. Au cours de la nuit, la décision est prise de refermer le campus. Vendredi 18, au petit matin, le bassin de Bures-sur-Yvette est lâché et une nouvelle crue, très inférieure à la première, inonde à nouveau la vallée.

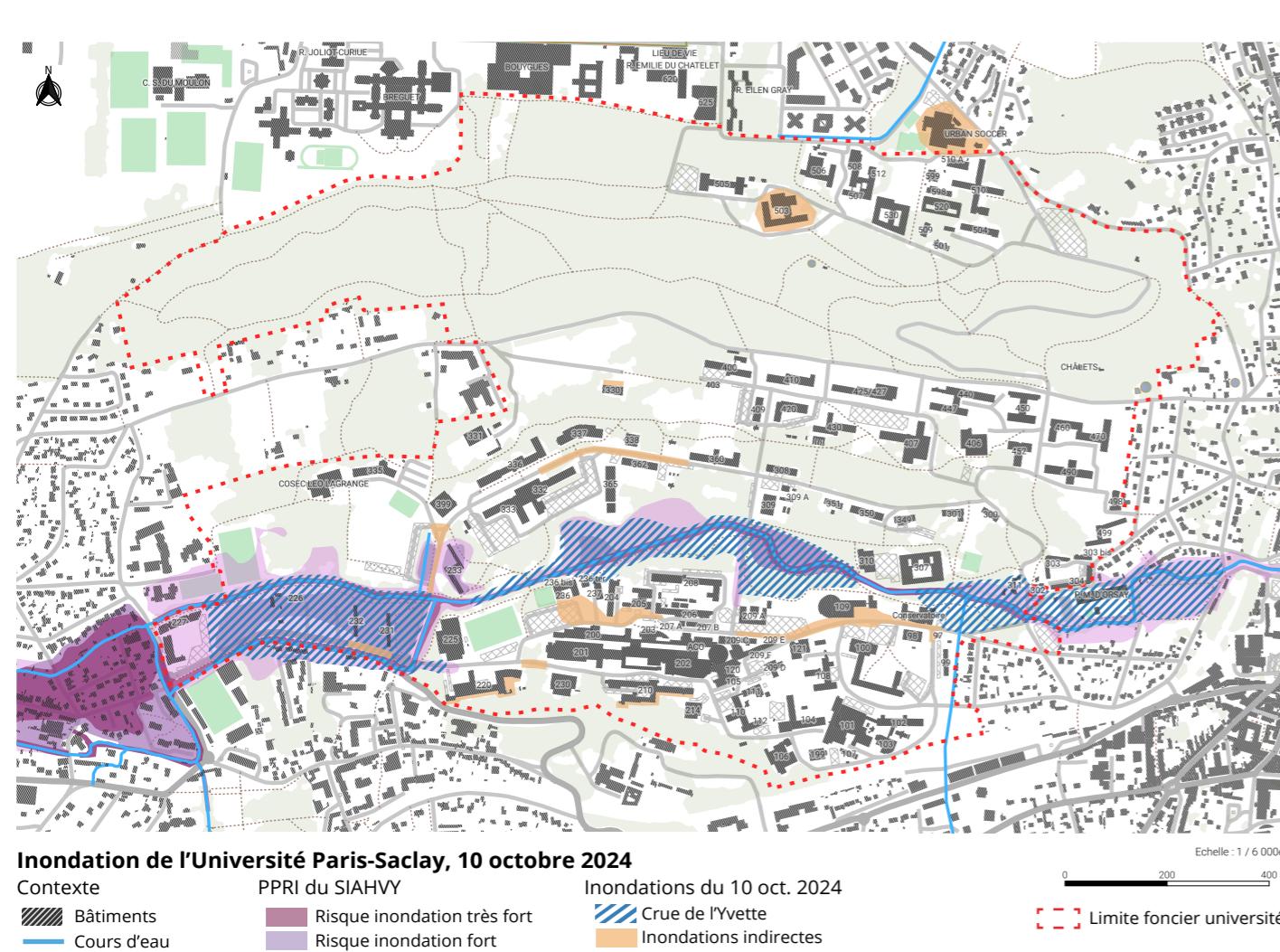
Des mesures similaires sont prises, d'abord pour sécuriser le campus puis pour le remettre en état : alerte au préalable des bâtiments pouvant être touchés, fermeture du campus, mise en place de points de filtration pour les véhicules et piétons, installation de groupes électrogènes, remise en électricité des bâtiments affectés...

Après ce nouvel épisode, le campus peut rouvrir le lundi 21 octobre, et la sortie de crise s'amorce.

Enseignements pour la suite

Lors de cette crue inédite d'octobre 2024, le campus vallée de l'Université Paris-Saclay a subi pour environ 3 millions d'euros de dégâts, un nombre à mettre en regard des 3,7 millions d'euros de dégâts causés par l'inondation de 2016.

Les travaux réalisés par le Siahvy entretemps ont permis de gagner du temps – un temps mis à profit pour communiquer et sécuriser les installations - et d'atténuer un peu les dégâts. En outre, la crise a été bien prise en main par les personnes présentes sur le terrain, qui bénéficiaient toutes de l'expérience de l'épisode de 2016 : personnels d'astreinte administrative et technique, responsable du pôle aménagement et environnement de la Dapi (de permanence administrative),



conseillère de prévention du S2PR, responsable du service sûreté et protection de la Dapi et agents du Stil notamment, dont l'efficacité et le dévouement dans cette gestion de crise sont à saluer. L'université était, de manière générale, mieux préparée que lors de l'inondation de 2016, et la collaboration s'est bien opérée entre les agents sur place, la direction de l'université, les partenaires extérieurs et les entreprises amenées à intervenir.

Suite à cet épisode, le S2PR s'est employé à dresser un retour d'expérience minutieux, afin de permettre d'en dégager des pistes d'amélioration pour la suite, d'ordre organisationnel, technique, humain, ou d'aménagement.

Parmi ces propositions se trouvent, notamment, la mise en place d'alertes par sms pour les agents, l'acquisition de matériel de gestion de crise (barque, gilets de sauvetage, sacs de sable, groupes électrogènes...), la prévision d'un roulement dans les personnels en charge du suivi de la crise, la formation des personnels ou encore la sensibilisation des étudiant·es responsables sur la conduite à tenir en cas d'alerte.

La Dapi, de son côté, a recensé et cartographié les désordres observés afin d'identifier les principaux

secteurs problématiques et de conserver une trace des évènements. Des réflexions vont être menées sur l'entretien et l'aménagement du campus pour une meilleure gestion des inondations, notamment dans le cadre d'études lancées par la Dapi : plan de circulation, plan paysage, étude d'hydrologie et schéma directeur d'assainissement à venir. Il s'agit, par exemple, de revoir les voiries pour éviter la formation de poches d'eau, et de nettoyer les réseaux après chaque épisode d'orage. De nouvelles zones d'expansion

naturelle des eaux pourraient par ailleurs être reconnectées à l'Yvette pour améliorer la gestion des inondations. Des zones de stationnement, cheminements et parvis pourraient être désimperméabilisés pour permettre une meilleure infiltration des eaux. Enfin, une réflexion globale doit être menée sur l'utilisation future des bâtiments touchés par les crues. L'ensemble de ces propositions sera mis à l'étude, pour une meilleure résilience du campus de l'université face à des épisodes vraisemblablement amenés à se répéter.

Les travaux du SIAHVV

En 2019 – 2020, le Siahvy a opéré des travaux le long de l'Yvette, au sein du campus d'Orsay – Bures-sur-Yvette de l'Université Paris-Saclay. Le projet ambitionnait de restaurer la continuité écologique du cours d'eau, de valoriser les espaces naturels et d'améliorer la gestion du risque d'inondation. Les travaux ont compris la suppression du clapet d'Orsay qui empêchait la libre circulation des espèces piscicoles et son remplacement par une rampe en enrochements, la création de méandres permettant de revenir d'un tracé rectiligne au cours sinuieux d'origine et la création, restauration et reconnexion à l'Yvette de zones humides importantes dans la gestion des inondations. Enfin, des essences d'arbre adaptées aux milieux humides ont été plantées le long du linéaire du cours d'eau. L'objectif de ces travaux était de permettre d'augmenter les surfaces de débordement dans les zones d'expansion naturelles des crues de 4 150 m³. Ils ont contribué à limiter les dégâts des inondations d'octobre 2024.

Mort d'un vénérable

Véritable repère dans le paysage, le chêne bicentenaire qui bordait la montée vers le château (bat. 300) a connu une fin de vie brutale à l'été 2024. Sa chute a entraîné la fermeture de l'allée piétonne et laissé le Parc en émoi.

Il faisait l'admiration des visiteurs et usagers, impressionnait petits et grands par ses dimensions, le doyen végétal de l'Université, un Chêne pédonculé (*Quercus robur*), a souvent été évoqué entre ces lignes car des mesures de protection et de suivi avaient été mises en place depuis 2000 afin de sauvegarder cet arbre estimé à 250 ans d'après le diamètre de ses troncs (200 cm à 130 cm de hauteur).

S'étant développé avec un défaut mécanique appelé écorce incluse, ce sujet de près de 35 mètres

ne devait plus son sursis depuis quelques années qu'à une série de haubans installés tout du long de son houppier (ensemble des branches de l'arbre). Un dispositif permettait en outre de mesurer l'écartement de ses trois troncs. En août dernier, le poids du feuillage additionné à celui de la glandée (qualifiant aussi bien la production de fruits que leur récolte) a précipité l'axe le plus en dévers et entraîné l'ensemble des trois. La zone avait été préalablement interdite à la circulation. La chute n'a donc provoqué aucun incident, l'arbre

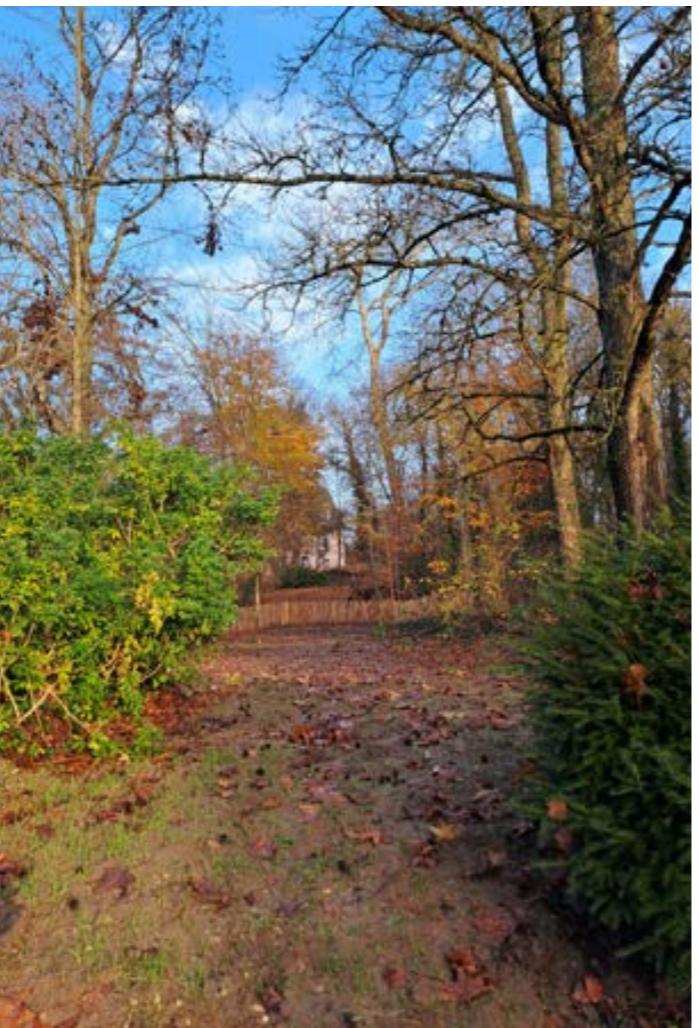
terminant sa plongée vers la mare en contre-bas en élaguant quelques sujets au passage.

Autrement qualifié de chablis en termes forestiers – arbre, mort ou vivant, déraciné du fait des éléments naturels ou d'un évènement physiologique, le chêne a finalement été débité en grumes par les équipes du Service Environnement et Paysages. Elles pourront être valorisées en éléments de mobilier urbain ou en sculptures pour les besoins du Parc universitaire.

La souche, conservée sur place,



Le chêne avant sa chute © UPSaclay



Nouvelle perspective vers la montée du château © UPSaclay

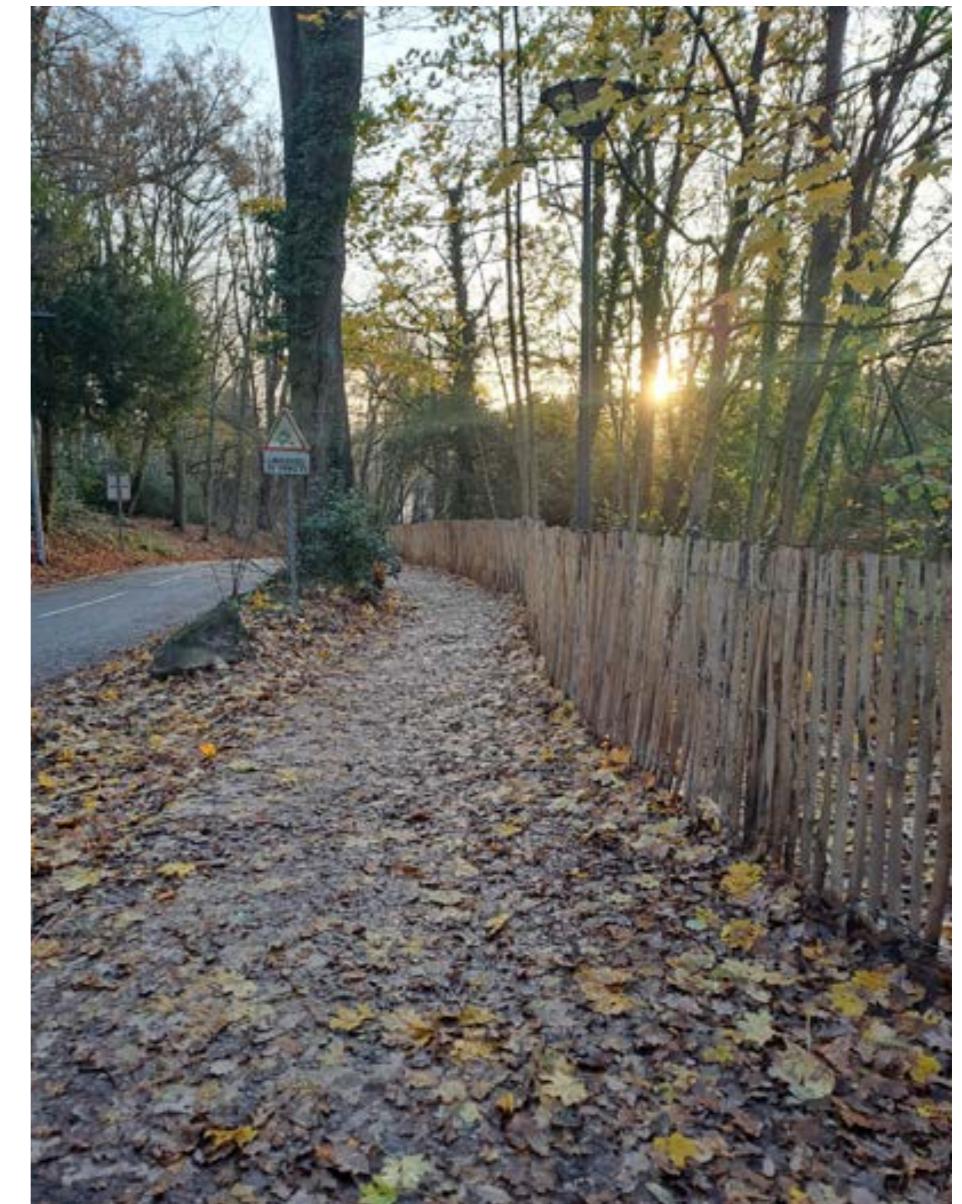
poursuivra sa décomposition naturelle afin d'enrichir le sol et nourrir la microfaune.

Par mesure de sécurité, la zone sera désormais interdite aux piétons. Des opérations de décompactage du sol et d'effacement des ouvrages (escaliers) ont permis de restaurer la continuité écologique du boisement. Une ganivelle en bois assure la clôture du secteur afin de laisser la régénération naturelle faire son œuvre et d'observer les conséquences de la disparition de l'arbre sur le développement des essences alentours. Une déviation a été aménagée afin de guider les usagers vers le château (bâtiment 300) depuis la grille d'entrée du Campus Vallée.

Pouvant atteindre l'âge de 1 000 ans, le Chêne pédonculé figure parmi les arbres feuillus possédant la plus grande longévité en Europe. Du haut de ses 250 ans, le chêne du Jardin botanique aura somme toute connu une courte vie comparée à celle du chêne d'Allouville - situé dans le village d'Allouville-Bellefosse en Seine-Maritime (76), toujours bien vivant du haut de ses 1 200 ans et classé au titre des Monuments pittoresques depuis 1932.

La longévité exceptionnelle des chênes pédonculés est malheureusement mise à mal par de nombreux facteurs environnementaux depuis plusieurs décennies. Sensible aux déficits hydriques printaniers et estivaux, cette espèce connaît un déclin observé dès la fin des années 1970 dans certaines régions françaises. Dans ce cas, une altération du houppier (ensemble des branches et du feuillage) est observée : dessèchement des rameaux ou des branches, décurtation (chute des rameaux de l'année) et réduction de la longueur des pousses annuelles (Nageleisen, 1993).

Des sécheresses successives impactent les peuplements de chênes pédonculés par ailleurs vulnérables face aux brusques changements de températures notamment sur sols hydromorphes temporaires, soit des sols engorgés au cours de périodes pluvieuses mais très secs lors d'été chauds. Associés



Cheminement piéton vers le château réaménagé © UPSaclay

à la présence de champignons ou d'insectes défoliateurs comme *Thaumetopoea processionea* - la processionnaire du chêne, ces évènements climatiques fragilisent une partie des peuplements notamment s'ils sont par ailleurs touchés par diverses affections comme la présence du pourridié-agaric (maladie cryptogamique provoquant une pourriture racinaire), véhiculé en autres par l'armillaire couleur de miel (*Armillaria mellea*), ou la présence d'insectes sous-corticaux comme des scolytes dont les larves pondues sous l'écorce se nourrissent de sève.

Dans certains massifs forestiers, la plantation du Chêne sessile ou rouvre (*Quercus petraea*), espèce post-pionnière (essence s'installant de manière secondaire contrairement au Chêne pédonculé, espèce pionnière) plus résistante à la sécheresse, est désormais privilégiée. D'autres stratégies visent plutôt à permettre au peuplement de chênes pédonculés de se régénérer naturellement (sans plantation) afin d'obtenir une diversité génétique et d'encourager la capacité des arbres à s'adapter localement aux changements climatiques.

Une haie morte bien vivante

Constituée de branchages et de feuilles mortes, la haie sèche offre une protection efficace contre les intempéries tout en favorisant la biodiversité d'un site.

L'arrière du bâtiment 360 accueille un ensemble original du Jardin botanique. *Escallonia*, *Drymis* ou encore *Luma* forment la collection de plantes andines ramenées aux débuts des années 2000 par le botaniste Patrick Blanc lors de ses expéditions en Amérique du Sud. Sensibles aux vents froids et humides hivernaux, certains sujets devaient chaque saison être protégés par les équipes du Service Environnement et Paysages à l'aide d'une barrière artificielle faite de tissu géotextile.

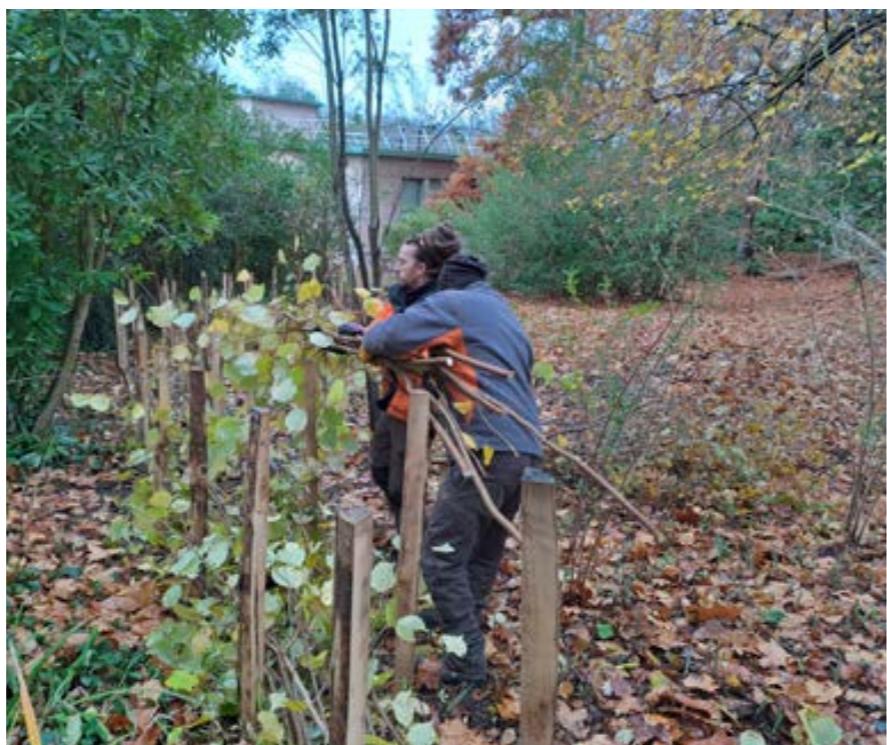
Peu esthétique et soumise à la dégradation, cette clôture est remplacée depuis peu par une haie morte. Appelée également haie de Benjes - du nom du paysagiste allemand qui a remis au goût du jour cette technique ancestrale dans les années 1980, elle consiste en un amoncellement de branchages de taille variable, de feuilles et de racines sur une largeur plus ou moins grande. En plus de permettre aux jardiniers de recycler leurs résidus de taille, cette séparation compose un brise-vent naturel par ailleurs efficace pour lutter contre l'érosion des sols.

Constituant un réservoir à matière organique qui se dégrade lentement grâce à la microfaune du sol et les champignons, elle participe à accueillir la faune lors des épisodes froids ou en cas de sécheresse. La haie sèche n'a en effet rien d'inerte ou de stérile. Par leurs déjections, les animaux vont peu à peu enrichir le sol en humus. Les graines amenées par le vent ou l'avifaune (oiseaux) vont favoriser l'apparition d'une flore locale spontanée. De haie morte, la haie deviendra vive au fil du temps.

Cette technique, proche des haies tressées ou plessis très utilisés dans les campagnes européennes avant leur régression au XIX^e et surtout XX^e siècles au même titre que les haies vives, offre une alternative écologique aux haies constituées d'espèces monospécifiques de type *Thuya* ou *Prunus laurocerasus* (Laurier palme).



Haie de Benjes installée à l'arrière du bâtiment © UPSaclay



Mise en place des branchages dans la haie sèche © UPSaclay

Visites du Jardin botanique (Campus Vallée)

Les collections du jardin botanique se visitent tout au long de l'année. Durée : 1h30 à 2h. Gratuit, sans réservation.

Prochains rendez-vous :

- 15 mai : Plantes à parfum (rendez-vous bât. 302)
- 22 mai : Milieux semi-naturels et plantes indigènes (RDV bât. 360-362, mare pédagogique)
- 5 juin : La taille des végétaux (RDV bât. 365)
- 12 juin : Serre botanique, semis et bouture (RDV bât. 365, serre botanique)

Autres événements :

- 16 mai (en soirée) : Noct' en Nat', Découverte de la Faune nocturne (sur réservation)
- 24 mai (à partir de 9h) : Oiseaux du jardin et sciences participatives (sur réservation)
- 7 juin (14h) : Rendez-vous aux Jardins, Jardins orientaux, jardins de pierres

Renseignements et réservations :

parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr

Visites sur rendez-vous possibles pour des groupes déjà constitués (6 personnes minimum) : www.bit.ly/jardin-botanique-upsaclay



Floraison des rhododendrons au château (bât. 300, Campus Vallée) © UPSaclay

Zoom sur... le Mélèze d'Europe

Famille : Pinaceae

Genre espèce : *Larix decidua*

Nom français : Mélèze d'Europe

Nom anglo-saxon : Common Larch

Localisation : Arboretum de conservation (entre les bât. 360 et 338, Campus Vallée)

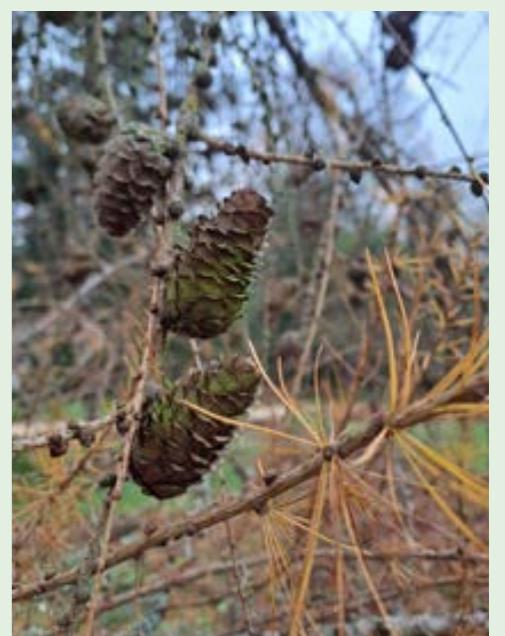
Seul conifère d'Europe à perdre ses aiguilles en hiver - d'où son épithète latin *decidua* (caduc), le Mélèze commun se retrouve principalement en milieu montagnard, en Europe centrale, notamment dans les massifs des Alpes et des Carpates entre 700 et 2 200 mètres d'altitude. Selon différentes sources, son nom de genre *Larix* proviendrait soit du latin *larignum*, désignant une place forte qui se serait située dans les Alpes gauloises, soit du mot celte *lar* signifiant gras en référence à la résine exsudant de son écorce. En dialecte dauphinois, le mot *mel* - que l'on peut traduire par miel - aurait d'ailleurs donné le mot mélèze. Arbre au port pyramidal

à la cime irrégulière et épars, *Larix decidua* peut atteindre une hauteur de 35 mètres.

Son feuillage, vert tendre au printemps virant jaune orangé à l'automne avant de tomber, est composé d'aiguilles molles groupées en rosette sur les rameaux courts ou isolées sur les rameaux longs. Les cônes femelles à écaillles fines et de forme ovoïde persistent longtemps sur les branches.

Très convoité pour la qualité de son bois, le Mélèze a été introduit en basse altitude hors de son habitat naturel. Imputrescible et lourd, possédant un bois de cœur dépourvu de nœuds, il est notamment utilisé en charpente et en menuiserie intérieure comme extérieure.

De l'antiquité aux folklores d'Europe centrale, le mélèze fait partie des arbres



Cônes femelles du Mélèze d'Europe
© UPSaclay

Deux opérations de rénovation pour l'Université d'Évry

Membre associée de l'Université Paris-Saclay, l'Université d'Évry a bénéficié de financements dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 pour plusieurs projets immobiliers : la rénovation de l'IUT d'Évry sur le site Rostand, et la rénovation énergétique et fonctionnelle du bâtiment Maupertuis à Évry.

Rénovation énergétique et fonctionnelle du bâtiment Maupertuis

Situé à Évry, le bâtiment Maupertuis abrite des activités d'enseignement et de recherche de l'Université d'Évry Paris-Saclay en sciences des matériaux, physique, chimie et biologie, et accueille 1 200 personnes. Construit en 2000, cet édifice connaissait divers dysfonctionnements et un certain état de vétusté, rendant une opération de réhabilitation nécessaire. Sur une surface de 17 000 m², l'opération comprenait essentiellement :

- la mise aux normes d'hygiène et d'accessibilité,
- la requalification et l'adaptation des différents espaces,
- l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Cette rénovation complexe s'est déroulée en site occupé, nécessitant

Bâtiment Maupertuis © Hélène Peter



ainsi une coordination précise entre les travaux, les réceptions, les transferts et le maintien de l'activité du bâtiment. L'essentiel des travaux s'est achevé fin 2023, un an et demi après leur démarrage. Le coût hors taxe du projet de 16 M € a été pris en charge par l'État dans le cadre du CPER et par l'Université d'Évry Paris-Saclay.

Rénovation de l'IUT d'Évry sur le site Rostand

Réparti sur trois communes de l'Essonne, l'IUT d'Évry Val d'Essonne comprend notamment le site Rostand à Évry. Libéré depuis 2015, ce dernier doit faire l'objet de travaux pour permettre le retour de l'IUT en son sein. L'opération concerne une surface de plancher de 6 750 m² et consiste en particulier à :

- accueillir au sein du site Rostand deux départements d'enseignement et la direction générale de l'IUT, soit 870

étudiants et 74 personnels,

- offrir des espaces adaptés à l'enseignement et à la recherche,
- améliorer la visibilité et l'accessibilité du bâtiment à travers la démolition d'une partie du site et la création d'une nouvelle façade,
- réhabiliter et remettre les locaux aux normes.

Représentant un coût total (toutes dépenses confondues) de 19,5 M€, l'opération bénéficie de financements de l'État, du Conseil départemental de l'Essonne et de l'Université d'Évry Paris-Saclay. L'année 2024 a vu la publication du marché de maîtrise d'œuvre de la tranche 2 du projet, pour des travaux prévus entre 2026 et 2028.

L'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France (Epaurif) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces deux projets.

Le Campus Paris-Saclay en bref

Le site Henri Moissan parmi les plus beaux campus du monde

Début décembre 2024, le site Henri Moissan de l'Université Paris-Saclay a été désigné comme l'un des plus beaux campus du monde dans le cadre du Prix Versailles 2024. Distingué avec cinq autres établissements internationaux, dont l'Université de technologie de Nanyang Gaia à Singapour qui a reçu le Prix Versailles, le site Henri Moissan a reçu le Prix « spécial pour un extérieur ». Son imposante façade en verre laissant deviner l'aménagement et les activités intérieurs, avec ses deux grands amphithéâtres en bois comme suspendus en l'air, a séduit un jury international composé d'architectes renommés. Situé au cœur du campus plateau Paris-Saclay, le campus bénéficie en outre d'un emplacement stratégique et d'une belle visibilité, face à la future gare de la ligne 18 du Grand Paris Express.

Inauguré en avril 2023, le site Henri Moissan a été conçu par les agences Bernard Tschumi urbanistes Architectes et Groupe-6. Il accueille sur une surface de 74 000 m² la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Saclay, l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO), les Masters en chimie et en biologie de l'établissement et la Fondation Paris-Saclay, soit environ 3 300 étudiants et 1 000 personnels.



© Christian Richters, courtesy Bernard Tschumi urbanistes Architectes

Un prix pour le bâtiment 470

Construit dans les années 1950, le bâtiment 470, situé dans la vallée du campus d'Orsay - Bures-sur-Yvette - Gif-sur-Yvette de l'Université Paris-Saclay, a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de transformation en logements étudiants. Livré récemment, le bâtiment doit en effet accueillir un internat d'excellence comprenant 113 logements et des espaces communs (salle de sport, ressourcerie, laverie, cuisine) à destinations des étudiants de l'Institut Villebon - Georges Charpak, situé à proximité immédiate.

Conçu par le cabinet d'architecture Agnès&Agnès, le projet a remporté, mardi 10 décembre 2024, le prix coup de cœur du jury dans la catégorie Habitat et logement, lors du Salon de l'immobilier d'entreprise (Simi). Les organisateurs du Simi saluent en particulier le respect de l'architecture historique du site, le réemploi d'éléments telles que les menuiseries et le mobilier, ou encore l'intégration de solutions écologiques.



« Le Central » se construit à Palaiseau

Un vaste projet immobilier se développe dans le quartier de l'École polytechnique, à Palaiseau, à proximité d'AgroParisTech et de l'Institut d'Optique. « Le Central », dont la première pierre a été officiellement posée le 27 septembre 2024, accueillera prochainement des logements, des services et des commerces. Le projet prévoit en effet la construction de 581 logements en accession libre et en logements sociaux, ainsi que l'installation de commerces de proximité, de restaurants et d'une crèche. Le programme comprend également 16 000 m² dédiés au « techtiaire », permettant l'accueil de start-ups et laboratoires de recherche dans le domaine de la santé et des biotechnologies. Articulé autour de 6 000 m² d'espaces verts, « le Central » doit ouvrir ses portes pour le deuxième trimestre 2026.

Recevoir la Newsletter Campus & Patrimoine par mail : www.bit.ly/campus-et-patrimoine



Les projets de l'Université en un coup d'œil

Nom	Type	Fin	Etape en cours
Kremlin-Bicêtre / Villejuif			
Réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine	Rénovation	2028	La programmation de la réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine a été revue avec les usagers pour mieux correspondre aux besoins. L'appel d'offres a été lancé fin 2024.
Vallée d'Orsay - Bures-sur-Yvette			
Schéma directeur immobilier 1 ^{er} cycle	Étude	2024	Les scénarios pour le schéma directeur immobilier « enseignement 1er cycle » ont été présentés en comité de pilotage en décembre 2024.
Installation d'un terrain de padel	Aménagement extérieur	2025	L'autorisation d'urbanisme a été obtenue fin 2023 et les travaux auront lieu courant 2025.
Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC)	Modernisation	2025	La mise en place d'une GTC permettra un pilotage centralisé des installations techniques de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments. Les travaux, commencés en 2024, ont été retardés du fait de la cyberattaque subie par l'Université. La pose des équipements se termine.
Remplacement de la CTA du bâtiment 425	Rénovation énergétique	2025	Les études ont commencé pour le remplacement de la centrale de traitement d'air de l'amphithéâtre du bâtiment 425. Les travaux sont attendus à l'été 2025.
IJCLab - PERLE	Rénovation	2028	La programmation pour l'installation de l'accélérateur PERLE dans l'Igloo (bât. 201) a démarré en 2024 pour une fin de travaux en 2028.
IJCLab - TERTIAIRE	Rénovation	2028	Une reprise de la programmation des espaces tertiaires du laboratoire intégrant les exigences de la circulaire « Borne » commencera en 2025 avec le schéma directeur immobilier « global ».
Galeries techniques	Rénovation	2028	Les études de conception ont été arrêtées du fait d'un maître d'œuvre défaillant. Le projet est en cours de reprogrammation. Les travaux sont prévus de 2027 à 2028.
Transformation des bâtiments 400 410 420 en logements étudiants	Restructuration	2028	L'analyse des candidatures est en cours, un lauréat devrait être désigné en 2025 pour une livraison des logements à partir de 2028.
  			
Plateau de Moulon			
Chaufferie gaz - bât 599	Étude	2025	Des financements sont en cours de recherche pour lancer la suite des études concernant le passage à une chaufferie biomasse.
Géologie des environnements de surface - bât 504	Rénovation	2026	Une reprise des études avec une nouvelle équipe a démarré au printemps 2024. Les études avancent et les autorisations administratives ont été déposées en mairie.
Bâtiment Breguet	Rénovation	2026	Les travaux de rénovation du bâtiment Breguet progressent. Leur réception est prévue à la rentrée 2026.
Rénovation de l'IUT d'Orsay	Rénovation	2029	L'analyse des candidatures est en cours dans le cadre d'un marché global de performance. Le dialogue compétitif commence début 2025, pour une désignation du groupement devant assurer la conception et la réalisation des travaux en 2027.
Quartier de Corbeville			
PASREL	Construction	2025	Le centre de recherche et d'innovation PASREL s'installe à proximité immédiate du nouvel hôpital Paris-Saclay en 2025.
Cachan			
Rénovation fonctionnelle de l'IUT de Cachan	Aménagement	2025	Les études sont en cours pour une rénovation de l'amphithéâtre n°2 de l'IUT de Cachan.